

8830321CO7

PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE



INTERVENTION DE MONSIEUR MICHEL ROCARD

POUR LE PRIX DE L'AUDACE CREATRICE 88.

29 NOVEMBRE 1988

MESDAMES,
MESSIEURS,

C'EST AVEC PLAISIR QUE J'AI ACCEPTÉ VOTRE INVITATION À REMETTRE, CE SOIR, LES "PRIX DE L'AUDACE CRÉATRICE 88", POUR DEUX RAISONS ESSENTIELLES :

LA PREMIÈRE, C'EST QUE L'EMPLOI EST L'OBJECTIF PREMIER DE MON GOUVERNEMENT.

LA DEUXIÈME, RÉSIDE DANS LA VOIE CHOISIE PAR LES LAURÉATS DE CE SOIR POUR DÉVELOPPER LEURS ENTREPRISES : "L'AUDACE CRÉATRICE".

L'EMPLOI D'ABORD. C'EST NOTRE PRIORITÉ À TOUS, CAR IL N'Y A PAS UNE MANIÈRE UNIQUE DE RÉDUIRE LE CHÔMAGE EN FRANCE.

LES ENTREPRISES, ET LEURS DIRIGEANTS À L'HONNEUR AUJOURD'HUI, AGISSENT POUR L'EMPLOI. C'EST POURQUOI J'AI TENU À SALUER LEUR DÉMARCHE ET LEURS EFFORTS DE CRÉATION ET DE DÉVELOPPEMENT.

TOUTES LES ACTIONS QUI VONT DANS CE SENS DOIVENT ÊTRE ENCOURAGEÉES. UN TISSU DENSE D'ENTREPRISES FACILITE LA MOBILITÉ DE L'EMPLOI ET CONSTITUE UNE CONDITION MAJEURE DU REDRESSEMENT DE NOTRE SITUATION.

DÈS LE MOIS DE SEPTEMBRE, DES MESURES CONCRÈTES ONT ÉTÉ DÉCIDÉES. ELLES VISENT NOTAMMENT À FACILITER LA CRÉATION D'ENTREPRISES, MAIS AUSSI À CONSOLIDER LES RÉUSSITES DES JEUNES ENTREPRISES.

./.

TROP SOUVENT ENCORE MALHEUREUSEMENT LES JEUNES PME NE PARVIENNENT PAS À PASSER LE CAP DES PREMIÈRES ANNÉES. LES DIFFICULTÉS QUI EN SONT LA CAUSE ENTRAVENT ÉGALEMENT LA PROGRESSION DES PME QUI SOUHAITENT SE DÉVELOPPER.

LES MESURES QUE NOUS AVONS PRISES TRADUISENT NOTRE SOUHAIT DE CRÉER LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES QUI FAVORISENT L'EMBAUCHE DANS LES ENTREPRISES. J'EN CITERAI CERTAINES, DONT JE SOULIGNE L'IMPACT SIGNIFICATIF QU'ELLES PEUVENT AVOIR POUR VOS ENTREPRISES :

- L'ABAISSEMENT DU COÛT DU CRÉDIT POUR LES PME, QUI VONT DISPOSER, PAR LE CANAL DES BANQUES, DE 15 MILLIARDS DE FRANCS DE CRÉDITS À COURT TERME À DES TAUX VOISINS DE 9 % ;
- LA RÉDUCTION DE 3 POINTS DU TAUX D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES RÉINVESTIS ;
- L'EXONÉRATION TOTALE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS PENDANT LES 2 PREMIÈRES ANNÉES D'UNE ENTREPRISE, PUIS PARTIELLEMENT PENDANT 3 ANS ;
- LA RÉDUCTION DE DEUX POINTS DES DROITS DE MUTATION SUR LES ACTIFS COMMERCIAUX.

MAIS LE CHANTIER DE L'EMPLOI N'EST PAS DERRIÈRE NOUS. NOUS AVONS ENCORE BEAUCOUP À FAIRE POUR AMÉLIORER LA REQUALIFICATION DES CHÔMEURS ET LA FORMATION DE CHAQUE INDIVIDU, POUR DONNER UNE DEUXIÈME CHANCE À CEUX QUI EN ONT BESOIN, AVEC L'AIDE DES ENTREPRISES, ET FAIRE EN SORTE SIMULTANÉMENT QUE CETTE FORMATION RÉPONDE AUX BESOINS DES ENTREPRISES.

LA DEUXIÈME RAISON DONC EST CELLE QUI NOUS RÉUNIT TRÈS DIRECTEMENT CE SOIR : "L'AUDACE CRÉATRICE". JE TIENS À EXPRIMER COMBIEN JE SUIS HEUREUX DE SOUTENIR CETTE APPROCHE. L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE EST UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT À PART ENTIÈRE, QU'ELLE SOIT À L'ORIGINE DE LA CRÉATION

D'UNE ENTREPRISE, OU PERMETTE À UNE ENTREPRISE CONFIRMÉE DE TENIR SON RANG ET DE SE DÉVELOPPER. C'EST UN IMPÉRATIF DE SURVIE POUR DE NOMBREUSES ENTREPRISES.

IL N'Y A PAS DE FATALITÉ À LA PERTE DE PARTS DE MARCHÉ. L'ENTREPRISE EN PERMANENCE EN ÉTAT DE VEILLE ET DE CRÉATIVITÉ PEUT ÉVOLUER RAPIDEMENT SUR SES MARCHÉS.

C'EST POURQUOI LA RECHERCHE CONSTITUE L'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE POUR NOTRE PAYS, AVEC LA NÉCESSITÉ DE FAVORISER L'OUVERTURE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE VERS LES ENTREPRISES.

LE VOLUME DE RECHERCHE INDUSTRIELLE EST INSUFFISANT. IL FAUT FAVORISER L'EMBAUCHE DE CHERCHEURS PAR LES ENTREPRISES ET LES COOPÉRATIONS ENTRE LES ORGANISMES PUBLICS ET LES ENTREPRISES. DES EFFORTS DOIVENT ÊTRE FAITS AUSSI POUR UNE MEILLEURE DIFFUSION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE.

LE GOUVERNEMENT A SOUHAITÉ ACCOMPAGNER DES INITIATIVES DANS CE SENS. NOUS AVONS COMMENCÉ À TRAVAILLER À LA FOIS SUR LE VOLUME DES INCITATIONS ET L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DE L'ETAT POUR DÉVELOPPER LA RECHERCHE DANS L'INDUSTRIE.

UN DÉCRET D'AVANCE A PERMIS DE DÉGAGER 800 MF POUR LE FONDS DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE ET L'ANVAR. AU-DELÀ DES DISPOSITIFS ÉPROUVÉS, LE BUDGET DE 1989 PRÉVOIT 150 MF POUR LES GRANDS PROJETS INNOVANTS DANS LES ENTREPRISES.

IL FAUT PERMETTRE À LA CRÉATIVITÉ DONT CHACUN EST CAPABLE DE S'EXPRIMER DANS LE DOMAINES TECHNOLOGIQUE BIEN SÛR, MAIS AUSSI DANS CELUI DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OU DE LA POLITIQUE COMMERCIALE.

LES EXEMPLES DE CE SOIR MONTRENT LA RICHESSE DE CES GISEMENTS ET L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS QUI EN PERMET UNE EXPLOITATION BÉNÉFIQUE À TOUS : LE CHEF D'ENTREPRISE EST AUJOURD'HUI UN CRÉATEUR QUI ENTRAÎNE SON ÉQUIPE À ALLER DE L'AVANT.

IL FAUT CONTINUER DANS CETTE VOIE ET FAVORISER LE GOÛT DES FRANÇAIS POUR L'INITIATIVE ET LA CRÉATION.

C'EST UN ENJEU INTERNATIONAL POUR NOTRE PAYS QUI CONCERNE TOUTES LES BRANCHES DE NOTRE INDUSTRIE, LES MÉTIERS TRADITIONNELS, QUI SONT UNE PART IMPORTANTE DE NOS EXPORTATIONS, COMME LES ACTIVITÉS DE HAUTE TECHNOLOGIE.

LES LAURÉATS DE CE SOIR, QUI SONT LES ACTEURS DE CET ENJEU, PROUVENT EN EFFET QUE L'INNOVATION N'EST ABSENTE D'AUCUN SECTEUR POUR PEU QUE L'ON FASSE SIENNE CETTE DEVISE DES ALPINISTES : "LÀ OÙ IL Y A UNE VOLONTÉ, IL Y A UN CHEMIN".

JE TIENS ENCORE À SALUER LEUR TENACITÉ ET LEURS SUCCÈS, ET À TRAVERS EUX LES ENTREPRISES QUI SE BATTENT AUSSI POUR L'AVENIR DE NOTRE PAYS.